

ANNONCE TRANSMISE
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE
DATE D'ÉMISSION : 24/07/2018 - 09:44

CONTENU DE VOTRE AVIS

NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'Aubervilliers - Direction des Achats et de la Commande Publique

Correspondant : M. Eric DALED, Directeur des Achats et de la Commande Publique, 72, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers - cedex, tél. : 01 48 39 52 51, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://www.aubervilliers.fr>, adresse internet du profil acheteur : <http://www.aubervilliers.fr>

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :

- Services généraux des administrations publiques

Objet du marché : Acquisition, mise en place, maintenance d'un logiciel de gestion de la scolarité, des crèches de la cantine et des activités périscolaires

Catégorie de services : 7

Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :

- Objet principal : 48000000

Lieu d'exécution et de livraison : Ville d'Aubervilliers - Territoire communal, 93308 Aubervilliers - cedex

Code NUTS : FR106

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Le présent marché a pour objet l'acquisition, la mise en place et le paramétrage, la formation et l'assistance au démarrage, la maintenance d'un logiciel de gestion de la scolarité, des crèches de la cantine et des activités périscolaires.

A titre indicatif, la Mairie d'Aubervilliers utilise actuellement l'application Axel scolaire et périscolaire et Axel petite enfance pour la gestion des prestations précitées. Pour diverses raisons résultant d'un audit du fonctionnement interne et de la nécessité de donner accès aux usagers à un portail permettant de dématérialiser les processus de relation avec les secteurs couverts par le périmètre de l'application, elle souhaite, par le biais de la présente consultation, remplacer ce logiciel par un nouveau qui couvrira mieux le même périmètre fonctionnel défini au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P).

Le présent marché est passé pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2019.

La mise en place du logiciel, de ses équipements ainsi que les prestations d'accompagnement se feront sur la

base d'un calendrier prévisionnel fourni par le candidat et qui deviendra contractuel après la notification du marché.

• Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le marché est traité à prix mixtes, à savoir :

Une partie à prix forfaitaire, portant sur :

l'acquisition du logiciel et ses équipements ainsi que les prestations d'accompagnement.

la maintenance évolutive, fonctionnelle et réglementaire.

Cette partie sera exécutée sur la base du prix global et forfaitaire résultant de la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F), annexe à l'acte d'engagement.

Une partie unitaire portant sur les prestations complémentaires nécessaires à la mise en oeuvre de demandes spécifiques et les formations complémentaires. Ces prestations seront exécutées sur la base des prix unitaires indiquées à l'A.E, qui seront appliqués aux quantités réellement exécutées, par bons de commande susceptibles de varier dans les limites suivantes, conformément aux dispositions des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 :

Pas de montant minimum Montant maximum : 10 000 euro(s) HT

Le montant maximum fixé au présent marché ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

Prestations divisées en lots : non

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Fonds publics de la ville d'Aubervilliers (ressources budgétaires propres).

Le mode de règlement est le mandat administratif suivi d'un virement bancaire, conformément aux règles de la comptabilité publique. Les délais de paiement sont ceux fixés par le décret n° 2013-269 du 29 mars 2013.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Le marché sera attribué soit à un seul opérateur économique soit à un groupement d'opérateurs économiques.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché.

En application de l'article 45-V du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, la personne publique interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ainsi qu'en qualité de membres de plusieurs groupements.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non

Conditions de participation :

• Critères de sélection des candidatures : Les candidatures seront jugées conformément aux dispositions de l'article 8.1 du règlement de consultation (R.C)

Marché réservé : Non

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

• Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

• Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

• Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

• S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre

• Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Autres renseignements demandés :

- Une déclaration indiquant les effectifs moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat ; Une liste des principales références concernant des prestations similaires à l'objet du présent marché, effectuées au cours des trois dernières années.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 31 août 2018 à 16 h 00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DITI 08-18

Renseignements complémentaires : Les candidatures seront appréciées selon les modalités définies aux articles 4.1 du R.C.

L'offre devra obligatoirement comporter les documents suivants (Cf détails article 4.2 du R.C):

- L'Acte d'Engagement (A.E.) ;
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F), annexe à l'A.E ;
- Un calendrier prévisionnel de mise en place du logiciel et de ses équipements (mise en place et prestations d'accompagnement), fourni par le candidat ;
- Une note technique
- Un RIB.

L'absence ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus pouvoir avoir pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 59.I du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

AUDITION

Au regard des offres proposées et analysées par application des critères définis à l'article 8.3 du présent R.C, une audition sera engagée avec tous les candidats dans un délai de trois semaines à compter de la date limite de remise des offres. Cette audition se déroulera en deux temps :

1) Une présentation de l'offre

Chaque candidat présentera son offre sur une durée de 2 heures.

Cette présentation permettra de vérifier les éléments du dossier technique fourni par le candidat, de poser des questions de vérification à l'éditeur et surtout de juger l'ergonomie de l'offre.

Parallèlement, les membres du jury procéderont à la notation de l'offre conformément aux modalités figurant à l'article précédent.

2) Un temps d'échange avec le jury

L'audition se déroulera en salle de formation du service Informatique de la Mairie d'Aubervilliers avec projection par un vidéoprojecteur.

Seront présents des utilisateurs de chaque service concerné à savoir: la direction de l'informatique, la direction de la petite enfance, la direction de l'éducation et de l'enfance, Auber-vacances loisirs, la caisse des écoles, Centre de loisirs maternelle et la direction des achats et de la commande publique.

Les modalités de mise en oeuvre de cette audition seront précisées aux candidats sélectionnés dans un courrier

qui leur sera adressé dans un délai franc de 5 jours avant le déroulement de celle-ci. A la suite de l'audition, un courrier sera adressé aux candidats en vue de présenter leur éventuelle nouvelle offre technique et/ou financière.

Le délai de validité des offres finales court à compter de la date de leur dépôt. Il est le même que celui de l'offre initiale à savoir 90 jours.

Les offres définitives seront analysées selon les critères définis à l'article 8.3 du présent document et sont susceptibles de modifier le classement initial. A l'issue de cette analyse définitive, le candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse sera retenue par le pouvoir adjudicateur.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24 juillet 2018

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus : Mme Christine CAZAU , Mairie d'Aubervilliers - Direction de l'Informatique et des technologies de l'Information, 7, rue Achille Domart, 93300 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 50 61, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : M. Ahmed MATAIICH , Mairie d'Aubervilliers - DACP, 72, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 52 40, télécopieur : 01 48 39 51 85, courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Mme La Maire , Ville d'Aubervilliers - DACP, 72, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 51 52, télécopieur : 01 48 39 51 85, adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Mme La Maire , Ville d'Aubervilliers - DACP, 72, rue Henri Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex, tél. : 01 48 39 51 52, télécopieur : 01 48 39 51 85, adresse internet : <http://www.maximilien.fr>

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Obtention du D.C.E. sous format papier sur demande:

par courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr (indiquer le nom du dossier et les coordonnées de la société)

par voie postale : Madame la Maire - Direction des Achats et de la Commande Publique - 72 rue Henri Barbusse - 93308 AUBERVILLIERS cedex

sur place, à la même adresse, du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 (16h00 le dernier jour)

par télécopie : au 01 48 39 51 85.

Obtention du D.C.E. sous format dématérialisé :

Les entreprises peuvent télécharger directement et de préférence le dossier de consultation des entreprises sur le site : <https://www.maximilien.fr>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Montreuil (France), 7 rue Catherine Puig (au niveau du 206 rue de Paris), 93100 Montreuil, tél. : 01 49 20 20 00, télécopieur : 01 49 20 20 98, courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du Tribunal Administratif de Montreuil (France), 7, rue Catherine Puig (au niveau du 206 rue de Paris), 93100 Montreuil, tél. : 01 49 20 20 00, télécopieur : 01 49 20 20 98, courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3285705**

SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE

Votre annonce sera publiée comme suit :

E-MARCHESPUBLICS.COM

Message à l'attention du support :

Le marché sera imputé sur investissements bon de commande n° 18101#0005

LES ECHOS

Message à l'attention du support :

Marché imputé sur investissements. Bon de commande n°18101#0005

DONNÉES DE FACTURATION

Libellé de la facture :

Ville d'aubervilliers
Service finances A RENSEIGNER 2, rue de la commune de paris
93300 - Aubervilliers

Adresse d'expédition :

Ville d'aubervilliers
Service finances A RENSEIGNER 2, rue de la commune de paris
93300 - Aubervilliers